

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page: 5 fr. la ligne; 2^e page: 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payées d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie-Constantine: 10 fr. par an
France et Etranger 12 francs

La Banque de l'Algérie a une mauvaise presse en Algérie

Le coup de l'inflation pourrait lui coûter cher

L'« Evolution Nord-Africaine » d'Alger mène grand tapage contre la BANQUE DE L'ALGERIE - elle n'est pas la seule du reste - et contre le gouverneur général de l'Algérie, auteur principal de l'inflation de 400 millions qui réduit d'autant la valeur déjà bien basse du billet algérien.

Cette inflation a été obtenue grâce à un de ces tours dont le directeur général a plein son sac. Rapportons-le.

Le gouvernement avait besoin de faire payer une vingtaine de millions par la Banque de l'Algérie qui justement n'avait plus en caisse que dix-sept millions.

Comment faire ?

Un gouverneur avisé et soucieux des intérêts de la Colonie qu'il administre, aurait demandé l'autorisation d'augmenter de cinquante ou cent millions, à la rigueur, le chiffre des billets en circulation et personne n'aurait élevé la voix.

Mais pour faire face aux trois millions manquants, on relève de quatre cents millions le chiffre de l'émission, ce qui provoqua immédiatement une avance de deux mille francs par titre, ou un bénéfice de cent cinquante millions pour la totalité des actions en échange d'un mince avantage - une avance de vingt millions sans intérêt - pour le crédit agricole dont QUATRE pour la Tunisie (1) !

C'est à se ficher du monde aussi nos confrères d'Algérie ont bien raison de crier : au scandale !

C'est même un scandale sans nom, qui rejait fortement sur l'autorité du gouverneur général, complice de ce coup de Jarnac contre nos bourses puisqu'il pria nos confrères - nos grands confrères de garder d'une campagne de presse contre la Banque de l'Algérie !

Voici la volée de bois vert de « l'Evolution » :

Les groupements économiques algériens - et même le Conseil municipal d'Alger - s'indignent contre le scandale des derniers privilèges inconsidérément accordés à la Banque de l'Algérie.

Cependant, dans cette affaire, nul n'a dénoncé le vrai responsable. Réparons cet oubli :

C'est grâce à notre gouverneur que la Banque a pu fabriquer ses 400 millions de billets supplémentaires !

C'est lui qui, en échange de cet avantage colossal, aurait dû exiger une loyale contre-partie en obligeant la Banque à tenir sa promesse de prêt gratuit de 75 millions à la Colonie !

Il ne faut donc pas égarer les responsabilités.

D'ailleurs, M. Viollette présentait que cette affaire soulèverait des protestations. Avant de la réaliser, il réunissait, en effet, les représentants des grands journaux et leur disait :

« Est-ce trop d'envoyer à la Presse de se garder d'une campagne trop ardente contre la Banque de l'Algérie ? »

La formidable campagne actuellement organisée, dans toute l'Algérie, contre ce scandale démontre à M. Viollette qu'on ne musèle pas si facilement le Populaire algérien. Malheureusement, elle n'empêchera pas le plus grand de nos consortiums financiers du nord de l'Afrique de réaliser, en moins de dix ans - grâce à notre gouverneur - des centaines de millions de bénéfices au détriment des Algériens.

Parviendraient-ils à limiter l'inflation à cent millions que nos confrères algériens auraient rendu le plus signalé de services à l'Algérie - et aussi à la Tunisie et bien mérité d'elles.

Un décret, parfois, chasse l'autre.

Pour on espérer que le chiffre de 400 sera ramené à 200 tout en laissant au crédit agricole les 30 millions consentis par la Banque de l'Algérie ?

(1) Aujourd'hui relevé à trente dont six pour nous - une misère !

BULLETIN

La Conférence nord-africaine

Enfin, cette fois-ci c'est bien vrai, c'est même plus que vrai que la Conférence nord-africaine va se réunir puisque des participants sont déjà dans nos murs et d'autres arriveront demain par train spécial, venant d'Algérie et d'Oudjda.

Il y aura là, autour de notre résident général, encadré des chefs de service du protectorat et des officiers de la résidence générale ou délégués du général commandant supérieur des troupes, M.M. Steeg, sénateur de la Seine, ancien et futur ministre, commissaire-résident général au Maroc et ses principaux collaborateurs dont quelques-uns sont des figures de connaissance : M. Viollette, député d'Eure-et-Loir, gouverneur général de l'Algérie et ses chefs de service ainsi que le très sympathique M. Rouzaud, directeur des chemins de fer algériens de l'Etat ; M.M. Duchesne, conseiller d'Etat, directeur des Affaires politiques au Ministère des Colonies, M. Terrasson de Fougères, lieutenant-gouverneur du Soudan et M. le lieutenant-colonel Martin, tous trois représentants l'Afrique occidentale Française.

Cette conférence, dont le programme est assez chargé, si nous nous en rapportons au communiqué passé à la presse, durera trois jours, on lit bien 3 jours.

Et c'est pour ces 3 jours qu'un gouverneur vient du Soudan, un lieutenant-colonel de Dakar, M. Steeg et ses collaborateurs du Maroc, les deux premiers auront parcouru des milliers de kilomètres, surtout M. Terrasson de Fougères et M. Steeg plus de 2000 kilomètres !

Ce ne sont plus des choses à faire et si d'autres conférences doivent avoir lieu c'est Alger, par sa situation centrale, qui est toute désignée et rien qu'elle.

Nous adressons à nos hôtes nos souhaits de bienvenue et de bon séjour.

« La Petite Tunisie »

Echos et Nouvelles

La loterie de l'Enfance

Le Comité à qui Mme Lucien Saint a confié la préparation de la fête de l'Enfance pour subvenir aux besoins des « Gouttes de lait » s'est arrêté à une loterie dont le nombre de billets 300.000 nous paraît notablement insuffisant.

Nous aurions voulu qu'il fut de six cent mille sinon plus, dont la moitié aurait été affectée aux œuvres de Mme Lucien Saint et le reste en achats de bons de la défense qui auraient été brûlés sur la place publique le jour du tirage de la loterie.

Dans la carrière

La « Tunisie Française » a annoncé que M. Gabriel Puaux qui de Mayence avait été envoyé à Berne comme conseiller d'ambassade vient d'être nommé chargé d'affaires en Lithuanie en attendant sa nomination de ministre plénipotentiaire qui ne saurait tarder.

Et M. de Castillon-St Victor nous a quittés pour aller à Riga où il ne fera certainement pas un long séjour le climat ne pouvant lui convenir pas plus qu'à M^{me} de Castillon-St Victor et avant peu nous apprendrons sa nomination à un poste moins septentrional.

Nos vœux les accompagnent dans leur nouvelle résidence.

Dans la grande presse

La « Dépêche Tunisienne » à l'instar de son aînée, la « Dépêche de Toulouse », plus communément appelée la « Dépêche », dans les départements où elle rayonne, vient de s'adjoindre, malgré sa très belle rédaction, le concours de parlementaires ou de littérateurs comme notre ami, M. Emile Morinaud, député maire de Constantine, Paul Brulat dont le nom évoque le souvenir d'une famille très estimée en Tunisie, ou son père, avocat-défenseur, au tribunal de notre ville jouissait de l'estime générale et d'une grande autorité parmi ses confrères.

L'ami Paul Lambert est passé du « Petit Matin » à la « Dépêche » où il apportera une collaboration précieuse qui était appréciée des lecteurs du journal de notre ami Zana.

Au « Petit Matin » M. Paul Lafitte vient prendre la place laissée vide depuis 2 ans de Raymond Colrat, espérons qu'il plantera définitivement sa tente en Tunisie et ne quittera plus le pays.

Raymond Colrat le remplace à Paris comme il remplace déjà Paul Lambert mais son premier « papier » n'est pas marqué au coin d'une exactitude parfaite quand il parle des quatre mousquetaires : Desrèes, Lafitte, Lambert et lui-même.

Pour Desrèes et lui-même c'est peut-être exact, le troisième, un peu moins ardent qu'aujourd'hui, ne pouvait être qu'André Duran ; quant à Lambert ou Lafitte leur tempérament et les journaux auxquels ils collaboraient : « Le Républicain » et la « Dépêche Tunisienne » n'ont jamais passé, que nous sachions, pour des organes emballés ou subversifs, donc sur ce point, il fait erreur.

Et puis Lambert entretenait d'excellentes relations confraternelles avec Lecore-Carpentier, c'était un familier de la maison, c'est lui qui lui recommanda son ami Duran, pour remplacer à la rédaction en chef, notre vénérable doyen Henri Tridon passé à la « Tunisie Française » ou peut-être Lafitte parti pour Paris, nos souvenirs ne sont pas très précis sur ce point.

Notre confrère Tridon pourrait suppléer à la défaillance de notre mémoire.

Ce ci dit, félicitons la « Dépêche Tunisienne » et aussi Zana de s'être assuré ces concours et celui de Séphar qui connaît son métier pour l'exercer depuis une trentaine d'années.

Une flatteuse distinction

Le gouvernement vient de conférer la rosette d'officier du Nichan Iftikhar à Mme Reynal, née Lecore-Carpentier, épouse de M. le docteur Reynal, l'aimable et sympathique médecin de colonisation du Mahdia pour la récompenser de son dévouement aux œuvres de bienfaisance et plus particulièrement à la goutte de lait.

Nous sommes heureux de lui adresser nos vives et sincères félicitations ainsi qu'à son mari.

Pour le tourisme en Afrique du Nord

Il est intéressant de faire paraître un numéro illustré très intéressant sur le tourisme en Afrique du nord où la Tunisie tient une place importante.

C'est par des publications de ce genre qu'on arrive à provoquer un courant touristique dont le commerce profite.

Si nous cédions à l'Italie notre mandat en Syrie

C'est une idée à creuser qu'émettent le « Courrier Colonial » de Paris et M. Lattier, de « l'Homme Libre » député de la Guyane.

« L'idée, disent-ils est ingénieuse et mérite réflexion. »

Pour notre part nous y souscrivons bien volontiers car la Syrie ne nous donne que des déboires malheureusement, nous y avons dépensé quelques centaines de millions, on parle même de 2 ou 3 milliards qui nous les rembourserait ?

Et puisque nous sommes sur ce chapitre, pourquoi n'y comprendrait-on pas la Guyane elle-même où nous n'avons rien su faire et qui nous coûte quelques millions chaque année pour l'entretien des forçats ?

Aux arrivés

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à Mme et M. Lafont, directeur de la Compagnie générale Transatlantique, à Marseille, arrivés par le « Gouverneur Général Jonart », hier matin.

M. Lafont est venu, paraît-il dans la Régence, accomplir une tournée d'inspection.

Une démission à l'Automobile-Club

M. Goumot, vice-président de la Chambre d'Agriculture et président des anciens agriculteurs, membre de l'Automobile-Club de Tunisie, a cru devoir à dresser sa démission de membre de cette dernière société.

Celle-ci a été acceptée purement et simplement et acte lui en a été donné.

Elle se rapporte, à une plaisanterie de mauvais goût à laquelle se sont livrés les agriculteurs dans un journal éphémère contre notre ami, M. F. Portelli, directeur du « Journal de Tunis » et des membres de sa famille à l'occasion de sa nomination dans la légion d'honneur.

Tous les torts étaient du côté des agriculteurs, M. Goumot se range de leur côté.

Nous le regrettons pour lui qui aspire à la succession du chef actuel de la colonie agricole, ce sera difficile aujourd'hui.

Une requête à M. le Résident Général pour les journaux tunisiens

Nous avons rapporté dans notre dernier numéro le bon décret pris par M. Steeg, haut

Commissaire et résident général au Maroc, exonérant des droits de douane le papier journal, ce qui n'est pas une mince économie on peut nous croire.

Nous sommes heureux d'avoir provoqué l'adhésion de nos confrères le « Progrès de Tunis » la « Tunisie Française » le « Journal de Tunis » Tunis Socialiste le « Petit Matin » et d'autres journaux en vue d'obtenir la même exonération pour notre papier-journal.

Et nous sommes persuadés que M. le Résident général se fera un devoir, si non un plaisir, de nous l'accorder.

Merci d'avance.

Les Pyrénées et la Tunisie

Le 24 mars arrivera à Tunis le docteur R. Molinier, directeur technique des Etablissements thermaux de Luchon, membre des Sociétés Françaises d'Histoire de la Médecine, d'Hydrologie, de Médecine de Paris, rédacteur en chef de l'U. M. F. I. A. et titulaire de la médaille d'or de l'Académie de Médecine.

Nous lui adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue et de bon séjour parmi nous.

A propos d'une coquille si l'on peut appeler coquille une phrase tronquée

La liste que l'on apporte à la confection de nos journaux, qui sont généralement linotypés la nuit, corrigés le jour et mis en un rien de temps sous formes, nous laisse passer des coquilles que nous apercevons quand il n'est plus temps de les corriger.

C'est ainsi que dans notre dernier numéro nous en avons laissé passer une détestable pouvant froisser des confrères qui voudront bien nous excuser.

Aiors que nous avions écrit dans l'article « La Presse a fêté la décoration de notre confrère M. François Portelli » :

« Et l'on se sépara en regrettant qu'une si belle réunion reste sans lendemain. »

La suite, heureusement, n'a pas été déformée, elle détruit en partie la phrase tronquée :

« Mais peut-être pourrait-on faire revivre l'ancien Syndicat de la presse ou créer une association de journalistes en attendant la reconnaissance des syndicats. »

Oui, on pourrait, et on devrait tenter la création d'un nouveau groupement dont notre excellent doyen d'âge, notre bon confrère, M. Henri Tridon, est le plus qualifié pour s'en charger.

Nul doute que tous, nos confrères répondent présent à son appel, car la presse aurait tout intérêt à se grouper, ses droits étant assez souvent méconnus.

Et cela procurerait l'occasion de festoyer, comme on le faisait autrefois, avec l'ancien Syndicat de la presse tunisienne.

Il va sans dire que ce groupement devrait comprendre tous les journalistes de Tunisie : français, italiens, tunisiens (musulmans et israélites) et autres nationalités s'il en existe.

Pour les vivants il faut désaffecter le cimetière de l'Avenue de Londres

L'« Egalité » a publié un article NECROPOLIS, extrait de la « Justice » qui serait à reproduire et qui donne raison à la thèse de Jacques Bahar qu'on peut exproprier contre argent comptant en y mettant les formes prescrites ce cimetière de l'Avenue de Londres qui mord sur l'Avenue Roustan :

On ne saurait en effet envisager tant soit peu sérieusement les arguments d'ordre religieux qu'on a servis à ce propos.

Notre ville a besoin de se développer librement et n'a que faire de quelques squelettes encombrants

Au lieu d'une opposition d'ailleurs n'est à prévoir de la part de la population israélite qu'un contact civilisateur avec l'élément français a fait nécessairement évoluer depuis une certaine d'année. Et elle

s'opposera d'autant moins à la mesure projetée qu'elle pourra se rendre compte de sérieux avantages qui en résulteraient pour elle.

Et nunc crudimi.

Paul Bourde monté en épingle par Pierre Mille

(suite)

La parole est à M. Rouest :
5 mai 1911.

Monsieur et cher confrère, M. Bourde affirme n'avoir jamais demandé aucune concession au Gouvernement tunisien. Il affirme également que le domaine de Sidi-Mançour de Chevail appartient à un groupe de 20 actionnaires et non à lui. Mais M. Bourde reconnaît qu'il fait partie du groupe, à la fois comme actionnaire et comme directeur.

Puisque cette réponse est destinée à être publiée, il est bon de remonter de quelques années en arrière, c'est-à-dire à l'époque où M. Bourde, en qualité de Directeur de l'Agriculture en Tunisie, préconisait la plantation d'olivettes dans les terres salines autour de Sfax.

Il écrivait en juin 1893 : « La Tunisie peut se mettre hardiment aux cultures fruitières ; je pense en avoir établi la certitude. L'écoulement de ses récoltes est désormais assuré. »

« Le mouvement est déjà imprimé, le Gouvernement n'a plus qu'à le sekunder. »

« Les terres salines subviendront sans doute longtemps encore aux demandes des planteurs. Quand elles seront épuisées, le Gouvernement ne demeurera pas sans moyen d'action. Entre les terres salines et les frontalières qu'il pourra ouvrir à leur tour à la colonisation. »

M. Bourde avait bien écrit « que l'Etat possédait de grands domaines. »

En effet, l'Etat possédait des terres dans ces régions, mais elles étaient voisines d'autres domaines appartenant à des indigènes ou à des colons. Or, on sait que l'agriculteur commence par cultiver les terres les plus fertiles et abandonne les autres pour les pâturages ou la transhumance. Les bonnes terres se trouvaient donc occupées et il ne restait aux Domaines que des terres de qualité inférieure.

Quelques années après, c'est-à-dire en 1900, M. Mimgoin, inspecteur de l'Agriculture, écrivait :

« Depuis que M. Bourde a fait paraître sa remarquable étude sur l'olivier, les surfaces consacrées se sont accrues dans des proportions si considérables, qu'il est intéressant de savoir si les circonstances économiques indiquées par M. Bourde sont toujours les mêmes. »

Les surfaces réservées aux plantations s'élevaient tellement accrues que les terres salines dépassaient 50 kilomètres autour de Sfax, et il fallait s'étendre encore.

M. Bourde se rappela qu'il y avait des terres d'une richesse incomparable entre Sfax, Kairouan et la frontière algérienne.

Cette contrée fut visitée minutieusement par lui, et, lorsqu'il revint en France, pourvu d'une sécure de perceur, après avoir conseillé de planter, il voulut être planteur à son tour. Il connaissait des régions très favorisées, où les olivettes ne coûteraient rien à planter.

Si M. Bourde n'était pas assez fortuné pour acheter lui-même et constituer un domaine important, il était mieux placé que personne pour conseiller aux autres les meilleurs placements. L'ancien Directeur de l'Agriculture avait ses entrées au quai d'Orsay, et il faut le dire en passant, il n'a jamais cessé d'être le véritable Directeur de la Tunisie au Ministère des Affaires étrangères.

M. Bourde affirme que le groupe était constitué lorsqu'il y entra. C'est peut-être vrai, mais il ne peut nier en avoir été l'instigateur, le créateur.

J'ai entre les mains un rapport écrit par lui le 20 novembre 1906, dans lequel il est dit :

« La concession du Domaine de Sidi-Mançour (lot N° 1 des terres de Chrahl) avait été primitivement demandée par NOS ASSOCIÉS MM. Meyer et Mary. Par un accord en date du 7 avril 1906 entre MM. Meyer et Mary, et l'Administration civile de la Société, la Société civile de Sidi-Mançour a été substituée à MM. Meyer et Mary pour la concession du Domaine. La direction de

L'Agriculture a approuvé ce transfert par une décision du 4 mai suivant.
C'est sur les indications de M. Bourde que MM. Meyer et Mary ont demandé la concession des Domaines de Chevaïl contenant 100.000 hectares et c'est M. Bourde qui en fut le Directeur depuis 1905. Le Domaine de Chevaïl avait une contenance de 100.000 hectares et ces messieurs avaient demandé tout le Domaine.
Le morceau était un peu gros ; il y avait d'autres parlementaires à contenter, il y avait des silences à payer. On accorda 5.000 hectares d'un seul tenant. C'était déjà bien gentil.
M. Bourde affirme qu'il est faux que les terres de Chevaïl valent 300 francs.
C'est M. Bourde qui va se répondre à lui-même : il me suffira de lui remettre sous les yeux ce qu'il écrivait à ce sujet en 1906 :
« NOTRE PROPRIÉTÉ offre, à un haut degré, la condition sans laquelle il ne saurait y avoir d'entreprise agricole prospère ; à savoir la qualité de la terre.
ELLE A UNE RÉPUTATION DE FERTILITÉ PARMIS LES INDIGÈNES, ET CETTE INDICATION EST CONFIRMÉE PAR LES ANALYSES.
Toutes nos terres à céréales dépassent 1 gramme d'acide phosphorique, quelques-unes atteignent 2 gr. 50
Nos terres à plantations sont en leur genre également riches ; si elles ne contiennent plus qu'une quantité sensiblement moindre d'acide phosphorique, la proportion est encore forte pour des terres siliceuses (de 0,60 à 1 gr.) elles ont de bonnes teneurs en potasse et en chaux.
Terres à céréales et terres à plantations forment sur notre domaine quatre grandes bandes qui alternent les unes avec les autres, en sorte qu'il sera facile de rapprocher, pour nos métayers, les travaux qu'ils auront à faire dans les terres à plantations et dans les terres à céréales.
En gros, les terres à céréales couvrent environ 3.250 hectares et les terres à plantations 2.000. Cette proportion ne serait pas mieux équilibrée si on avait constitué la propriété avec réflexion.
Enfin, c'est un fait assurément peu commun que sur une superficie de 5.200 hectares, il y en ait à peine 5 ou 6 qui soient complètement inutilisables à cause de leur nature rocheuse.
Exception faite d'une parcelle, tout le reste est terre magnifique, riche, profonde.
Le hasard fait bien les choses. On désigne sous le nom de terres salines des terres pauvres qui ne sont susceptibles que de porter des oliviers, sans que des cultures intercalaires (blé ou orge) puissent être tentées.
Ces terres ne valent en effet que 10 francs la Société Bourde dans cette catégorie ? Peut-on payer 10 francs l'hectare des terres qui ont « une réputation de fertilité parmi les indigènes » ?
Ainsi, des terres à céréales sont vendues

10 francs l'hectare, et il y en a 3.250 dans le domaine. Bien qu'ayant été renvoyé par M. Bourde pour des questions personnelles qui n'ont rien à voir ici, il sait bien que j'ai fait cultiver une partie de son domaine et que j'ai pu me rendre compte de la valeur de ses terres, puisqu'avec 200 millimètres de pluie, en 1907, sur certaines parcelles ensemencées sur la bours préparatoires, on a pu obtenir 15 à 20 fois la semence. Et je ne parle que pour mémoire des terres contiguës appartenant à M. Pédebidou, sénateur, à MM. T. et L., journalistes tunisiens, terres qui sont encore plus riches. En 1907, dans une parcelle appartenant aujourd'hui à M. Pédebidou, les orges étaient plus hautes qu'un homme et les pieds d'orge portaient de 10 à 50 talles. Ce sont des explications techniques un peu ardues pour les profanes, mais qu'il est nécessaire de donner pour prendre M. Bourde en flagrant délit de mensonge.
Si les terres de Chevaïl avaient été des terres pauvres, comme le dit M. Bourde, il n'aurait pas écrit ce qui suit :
« Si nous ensemençons annuellement 1.000 hectares sur labours préparatoires, et si nous récoltes ne dépassent pas celles de M. Leloup, gérant de M. Boucher (ancien ministre), 6 quintaux l'hectare, nous ferons ainsi, en 10 ans, 960.000 francs. Comme nous avons dépensé 1.275.400 francs, il ne nous manquera donc plus que 300.000 francs. Mais il pleut beaucoup plus à Chevaïl que sur le domaine de M. Boucher et on peut escompter 8 quintaux, soit une recette de 1.280.000 fr. »
Comme on le voit, les bénéfices sont égaux aux dépenses et il reste 2.000 hectares d'oliviers en pleine production, dont la récolte est tout profit.
Or, la Direction de l'Agriculture a mis en vente, dans ces dernières années, au prix de 200 à 300 francs l'hectare, dans le nord de la Tunisie, des terres couvertes de broussailles sur lesquelles des petits colons n'ont jamais rien pu récolter.
On réserve les bonnes terres et d'immenses espaces à de grands propriétaires budgétivores au prix de 10 fr. l'hectare. On laisse aux petits colons des broussailles à 300 fr. sur lesquels ils crèvent de faim. Voilà la vérité.
J'ajouterai, pour terminer, qu'il était inutile à M. Bourde de dire qu'il était devenu planteur dix ans après avoir cessé d'être non pas fonctionnaire, mais fonctionnaire tunisien. L'honnêteté de M. Bourde n'a pas été suspectée ; sans doute ne veut-il pas être confondu avec certains autres fonctionnaires qui ont eu moins de scrupules. Ça se comprend. On peut être un très honnête homme tout en faisant profiter de renseignements, d'indications agronomiques et financières, des amis, des parlementaires, tels que M. Pédebidou, et des journalistes, tels que M. Hébrard, directeur du Temps.
M. Bourde n'a pas demandé de concessions pour ses terres. Il n'a pas demandé qu'on lui fasse avoir à des amis, dont il devient l'associé.
Nous lui accorderons ce qui est bien différent. Relisons le Bourgeois gentilhomme. Le père de M. Jourdain n'était pas du tout mar-

«... nous n'aurons pas... il faut en payer... de l'argent...»
Gustave TERY

ANIS BERGER

Apéritif anisé
Ets Claude Berger et Cie. — Marseille
Évitez typhoïde, entérite, etc...
En stérilisant l'eau avec les :
"COMPRIMÉS PURIFIÉS L'EAU".
Emploi facile, aucune saveur désagréable
Toutes pharmacies... 15 le comprimé.
GROS : JASMA, Place de la Gare
TUNIS.

Korbous

Saison du 15 Novembre au 15 Avril
GRAND HOTEL DES THERMES
Chambre à partir de 14 francs, éclairage électrique compris.
Repas par petites tables. Petit déjeuner dans la salle à manger : 3 fr. 50 ; dans les appartements : 4 fr. Déjeuner : 12 francs. Dîner : 12 francs, sans vin. Pension comprenant chambre, petit déjeuner, déjeuner, dîner, vin non compris, à partir de 35 francs par jour.
HOTEL DES SOURCES
Chambre à partir de 8 francs, éclairage électrique compris.
Repas par petites tables. Petit déjeuner dans la salle à manger : 3 francs, dans l'appartement : 3 fr. 50. Déjeuner : 10 francs. Dîner : 10 francs, sans vin. Pension comprenant chambre, petit déjeuner, déjeuner, dîner, vin non compris, à partir de 26 francs.
Les prix de pension ne sont faits que pour un séjour de sept jours au moins.
Transports par autocars tri-hebdomadaires, les mardis, jeudis et dimanches : quotidiens du 15 Janvier au 14 Avril.
Prix : aller ou retour, 12 fr. aller et retour, 22 fr. Rue de Naples 50.

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École Supérieure d'Alger
Téléphone 553

Brevets Tunisiens N° 2000-2001-2002

Monsieur le Docteur Otto Margulies, à Vienne (Autriche) propriétaire des brevets Tunisiens d'invention N° 2000 pour : « Procédé de préparation de nouveaux composés aromatiques carbonyles à arsenic trivalent » N° 2001 pour : « Procédé de préparation de dérivés de composés organiques de l'arsenic » — et 2002 pour « Procédé de préparation de nouveaux oxydes de l'arsenic ou d'arsénobenzols » tous trois du 8 Juin 1922.
M. Margulies a autorisé par un acte notarié de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation des dits brevets.
Pour offres ou renseignements, s'adresser à Monsieur Raymond Valensi Ingénieur à Tunis, 20 Rue de Russie.

MOYEN FACILE D'OBTENIR UN JOLI TEINT



Si vous mélangez un peu de bonne mousse de crème avec votre poudre de riz, non seulement celle-ci adhère parfaitement à la peau, mais la mousse de crème empêchera également votre poudre d'absorber l'humidité naturelle de l'épiderme, de le dessécher, et par là même de rendre la peau sèche et rugueuse, de provoquer des rides et des altérations du teint. Elle supprime complètement les nez brillants et l'ennui de vous poudrer la figure toute la journée. Vous pouvez acheter un pulvérisateur spécial et de la mousse de crème dans n'importe quelle bonne maison de fournitures pharmaceutiques et faire le mélange avec votre propre poudre, ou vous pouvez procurer de la poudre de riz à la mousse de crème scientifiquement mélangée dans les proportions exactes avec des ingrédients précieux pour rafraîchir l'épiderme sous le nom de Poudre Tokalon. Les fabricants vous garantiront des résultats satisfaisants dans chaque cas ou votre argent vous sera remboursé. En vente partout.

Demandez partout
Le Rhum Chauvet
Agent Dépositaire : J. CURTELIN fils
19, rue du Maroc, Tunis Tél. 0,95

Demandez partout les
apéritifs-Licari
Le lait concentré suisse **BERNA** est le plus riche en crème

DIMANCHE-ILLUSTRÉ

Magazine illustré en couleurs 40 cent. pour les grands et les petits. 40 Amusant et instructif - 16 PAGES
Le plus complet pour le prix le plus modique
TOUS LES SAMEDIS : 3.000 LIGNES DE TEXTE 70 PHOTOGRAPHIES ET DESSINS EN NOIR ET EN COULEURS
Tous les événements de la semaine qui vient de s'écouler ; le calendrier de la semaine prochaine ; la Semaine comique (texte et dessins de nos meilleurs humoristes) ; les mots croisés ; les problèmes ou jeux dotés de récompenses.
Distributions dans les écoles aux enfants : BICOE, LA FAMILLE MIRLITON, ZIG ET PUCE
SPECIMEN FRANCO SUR DEMANDE
Abonnements à DIMANCHE ILLUSTRÉ, 20, rue d'Enghien, Paris
France, Colonies... 5 fr. 10 x 20 x 20

Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN

les trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
5, Rue Es-Sadikia TUNIS
N.B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

Maisons recommandées

TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur
Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — Au Combray, 5 et la rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face Poste — Tunis
Grande fabrique d'espadrilles Ripoll, Montera et Garcia, — Téléph. 24.17 - 1 R, Al-Djazira - Tunis - Gros demi-gros détail
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit G » Paris, avenue de France - Tunis — Brame frères et Cie, pp^{tes}.
Pharmacie Schemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 58, rue des altaïx - Tunis — Maison Française.
Grand Hôtel de France — Premier ordre — L. de La Croix, propriétaire — Sousse (Tunisie).
PRODUITS ALIMENTAIRES attendus tous niaux — Baccara et Nizard — Gros — Demi-Gros — Expédition à l'Intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis.
Entreprise Générale des Travaux Electriques A. Minaud et Fils, ancien Auctouturier Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis
Artificiers — PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.
Mercerie Parisienne — Jacques Bismuth — Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul dépôt des gants « Perria », parapluies « Revel » et parfumerie « Arys » Fournitures complètes pour couturières.

Comptoir Général de matériaux

Batiment, Industrie, Agriculture, Epris
ELLAMTI & TUBIANA
SOUSSE (TUNISIE)
Télégramme : Antar — 77-110
Chaux, Ciments, Matres de toutes qualités
Carreaux en Ciment, Faïence et Verres
Tuiles et Briques
Fers, toles, Acier, Métallurgie Générale
Bois de Construction et d'Ebénisterie
Verres à vitres en tous genres
Instruments de Pesage
Fournitures Générale d'Usines

Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al-Djazira

ACCUMULATEUR FULMEN

Supérieur au meilleur. Comptoir Général des Produits Lubrifiants, 11, avenue Jules-Ferry, Téléphone 6-68.

Comptoir National d'Escompte Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés
AGENCES DE TUNISIE :
TUNIS - BIZERTE - MATEUR-SFAX
SOUSSE-MONASTIR
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
Escompte et recouvrements
Toutes opérations de Banque
toutes opérations sur titres
Location de compartiments de
COFFRES - FORTS
DÉPOT DE COLIS

VÊTEMENTS J. BELL



6, Rue d'Italie, TUNIS
Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance
Le meilleur marché de tout TUNIS

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 257.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.
SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffitte - Paris
S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FELICLI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4-79
Agent Général et Inspecteur de la Cie

Cie Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN

DÉPOT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hamman-Lif

Banque Franco-Tunisienne

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

CIE DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - Poste Français
Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

GDE DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless
Choix de Révolvers et Pistolets automatiques
Vente de Poudre de l'Etat
TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Sousse

- RESTAURANT DU JAPON -

G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires
— 7, Rue Amirar — TUNIS —
Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine Italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFFE de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et brevets A. NOBEL
PELLET César, Agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines 3 tissus goud round. Téléph. 1.39 - Adresse Télég. : PELLE T - TUNIS

L'huile qui graisse le plus
« Vacuum Mobiloil »
Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0,74

Société Générale

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX
Principales opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ; Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
correspondants sur toutes les places de France et l'Étranger

Office Français Immobilier et Commercial

« ASSURANCES » (20^{me} ANNÉE)
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.90

Vous désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acheteur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.
rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.
L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, acte sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines assurances toutes branches.
Nos « PETITES ANNONCES » rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Machines Agricoles R. WALLUT & C^e

Société Anonyme au capital de 40 Millions de francs entièrement versés
99, Rue de Portugal - TUNIS
Collection la plus complète de machines pour l'Agriculture
Catalogues et renseignements franco sur demande
Adresse télégraphique : Wallut-TUNIS Tél. 1.74

Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
 Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue au terme et toutes opérations de banque.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées
Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia |
Barepôt : Rue de Portugal prolongé